

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN

VALIDATION DU RAPPORT PROVISOIRE

Dakar, 16 août 2001

La réunion du Comité de Pilotage en vue de la validation de la version provisoire du Rapport National sur le Développement Humain s'est tenue le 16 août 2001, à la salle de conférence du PNUD à partir de 9 heures.

La présidente du Comité de Pilotage étant absente pour raison de santé, la réunion a été présidée par Monsieur Aboubacry Demba LOM, Directeur de la Planification. La liste des participants est jointe au présent compte rendu.

Compte tenu du fait que plusieurs membres du Comité de Pilotage étaient absents et que certains n'avaient pas eu suffisamment de temps pour lire le rapport de façon approfondie, la réunion s'est déroulée comme suit :

- I. Mesures intérimaires
- II. Tour de table pour recueillir les points de vue des participants

I. Mesures intérimaires

Les décisions suivantes ont été prises.

- Les membres du Comités feront des contributions/commentaires écrits quant au document et les feront parvenir, pour la date butoir du 24 août 2001, au Professeur Moustapha KASSE par Email : mkasse@syfed.refer.sn ou par FAX : 824 60 31.
- Le dépôt du document amendé à la lumière des observations du Comité est prévu le 29 août 2001.
- Le document amendé sera envoyé aux membres du Comité de Pilotage le 31 août 2001.
- La date de la réunion de validation finale a été fixée au mercredi 5 septembre 2001 à 9H 00.
- Une note sera adressée aux personnes qui n'ont pu prendre part à la présente réunion pour les informer desdites décisions.

II. Tour de table

Le document a pris en compte les observations déjà faites par le comité. Il contient des analyses pertinentes sur la situation du Sénégal. Cependant il gagnerait en qualité après

relecture par le comité. Ainsi, les premières observations/commentaires ont été faits, en attendant les contributions écrites :

Le comité a souhaité que l'introduction et les conclusion/recommandations soient renforcées. L'introduction pourrait être plus concise

En vue de faciliter la lecture du rapport, il serait intéressant de faire ressortir au niveau des différents chapitres les **messages forts** qui suscitent la lecture.

Il est important de donner des repères quant à la finalité et aux différentes étapes de son élaboration. Ces éléments figureront dans la préface.

Des observations d'ordre général ont été faites sur différentes sections du rapport :

Secteur Santé

Le budget alloué au secteur de la santé représente présentement plus de 5 % du budget total. Il est important de fournir des informations exactes.

Dernier plan à préciser :
Il s'agit probablement du 7^{ème} Plan de Développement

SONEES :
Faire la différence avec la SONES

Emploi/Revenus

L'accent a été mis uniquement sur l'emploi dans la fonction publique qui représente la partie la plus faible. Il s'agira de se référer aux données de la situation économique et sociale de 1999 de la Direction de la Prévion et de la Statistique qui a exploité l'emploi durant ces dernières années.

Actualiser le rapport en prenant en compte certaines données nouvelles :

- SENAT n'existe plus
- Transhumance politique
- HABITAT : FAYU n'existe plus
- la CCCE est devenue l'AFD.

Ainsi pour le maintien de la conformité avec l'année de référence, il est suggéré de mettre des notes de bas de page. Il est cependant à noter que le document concerne l'année 2000. Il faut faire ressortir cet aspect et éviter la confusion sur la durée de validité du rapport.

P. 16

Il serait bon d'analyser le rôle des confréries en relation avec le développement du secteur informel. L'analyse pourra être approfondie en faisant ressortir comment la mission de l'Etat est de plus en plus reconnue et exercée sur toute l'étendue du territoire. Cette problématique engage le débat sur le caractère inadapte de nos Institutions.

Compte tenu du rôle important que joue l'**émigration**, il serait important d'analyser cette problématique notamment en terme de suggestions et d'éléments à prendre en compte en vue de la formulation des politiques.

Domaine judiciaire

Le principe de son indépendance est inamovible. En conséquence, l'institution judiciaire devrait être dotée d'une autonomie budgétaire au même titre que l'Assemblée Nationale.

Du point de vue **forme du rapport** : Il est important de faire davantage référence à l'**IDH** en particulier dans l'introduction

Mettre l'accent sur la conclusion/recommandations

Table des matières

L'emploi est un élément essentiel du cadre de développement humain. Au lieu de diluer ce thème, en faire une analyse plus exhaustive. Cependant, on ne dispose pas d'une connaissance approfondie sur l'emploi. Pour tenir compte de cette problématique, il serait utile d'analyser le développement de l'agriculture, la problématique de la croissance de la compétitivité et la lutte contre la pauvreté.

Notons néanmoins qu'à partir de 1995, des données relatives à l'emploi sont des projections.

Education

Il est important de tenir compte de **l'éducation non-formelle** (daaras) - Faire des recommandations – Poser la problématique sans nécessairement la développer.

Partie statistique

Il est important de faire figurer dans le rapport une note technique qui décrit la méthodologie de calcul de tous les indicateurs de développement humain ainsi que les hypothèses qui sous-tendent les estimations faites pour certaines variables en particulier le revenu par région pour la période 1996-1999. Les sources principales des données devront également être indiquées.

Taux chômage

Des estimations sur cet indicateur existent et couvrent la période 1995-1996.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11 heures.